

nuera à employer un certain nombre d'interprètes de différentes langues dans les bureaux d'immigration de Vancouver.

• (8.20 p.m.)

Comme mon temps est écoulé, je conclurai en disant que je n'ai pu soulever que quatre points. Cependant, je serais heureux si les pensées que j'ai exprimées et les recommandations que j'ai formulées faisaient l'objet d'une étude approfondie et attentive de la part des ministres en cause, car quels que soient les partis au pouvoir ou dans l'opposition, je crois fermement que nous sommes pénétrés de la volonté d'en arriver à des décisions concluantes dans le plus grand intérêt de notre pays.

M. Philip Givens (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, je considère le budget comme une question très intéressante, passionnante même. J'ai une certaine expérience en la matière. J'étais trésorier de la cité de Toronto. Je ne cesse de rappeler ici que cette ville a une population plus nombreuse que celle de sept de nos provinces. Elle a aussi un budget plus important que celui de sept provinces.

Lorsqu'il s'agit de finances municipales, il faut payer au fur et à mesure. On doit régler soi-même sa propre situation. On ne peut recourir à un arsenal d'armes, à un assortiment de trucs comme ceux qu'emploie le ministre fédéral des Finances (M. Benson). Si l'on veut dépenser, il faut lever des impôts. On ne peut dépenser l'argent sans lever d'impôts au cours de l'année même, car on ne peut emprunter pour acquitter un compte courant. On ne peut se permettre un déficit au cours d'une année difficile et espérer le rembourser au cours d'une année prospère, car quand il s'agit de finances municipales, chaque année est une année difficile.

En ce qui concerne les immobilisations, on ne peut emprunter aussi librement qu'on le voudrait pour faire ce que l'on veut. En Ontario, nous avons une régie des municipalités, qui fixe la dette nette de chacune en fonction de son rôle d'évaluation. Elle a élaboré une formule qui limite la municipalité à une certaine somme. Les projets s'étalent sur dix ans; c'est un véritable lit de Procuste que l'on vous impose. C'est tout ce que nous pouvons faire.

Pendant un certain nombre d'années, nous avons eu, pour l'agglomération de Toronto, un plafond de 100 millions de dollars pour nos emprunts. C'est ce qui nous a permis de maintenir notre cote d'excellence sur les marchés monétaires du monde entier. Le ministre des Finances doit jouer à la fois le rôle de Mandrake le magicien, celui d'un guérisseur et celui d'un manipulateur d'argent. J'imagine

[M. Winch.]

souvent, comme dans une vision, le ministre des Finances appelant le lundi matin le gouverneur de la Banque du Canada et lui disant: «Relevons aujourd'hui le taux de l'escompte; téléphonons ensuite à Allan Lambert, président de la Banque Toronto-Dominion et faisons-lui passer un mauvais quart d'heure pour avoir augmenté le taux de premier ordre.» C'est pourtant une chose qu'on ne peut faire quand il s'agit de finances municipales.

Quel est notre principal problème national? Nous reconnaissons tous sûrement que c'est l'inflation. C'est une menace grave qui peut mener à la catastrophe. A quoi bon alors construire des gratte-ciel toujours plus hauts si nous souffrons d'inflation galopante et si les gagne-petit sont condamnés à des revenus fixes? A dire vrai, personne ne connaît à fond le problème de l'inflation ni ses remèdes. Le ministre des Finances, qui est un honnête homme, a été assez honnête dans son exposé pour admettre qu'il n'a pas réponse à tout. Après avoir entendu tous les discours des membres de l'opposition aujourd'hui, j'estime qu'ils ne l'ont pas non plus. Avant d'avoir trouvé la solution définitive, nous devons tout essayer. A mon avis, les remèdes qu'a proposés le ministre des Finances dans son exposé budgétaire sont bons. Soit dit en passant, ses deux principales propositions ont été recommandées dans le rapport Carter. J'ai souvent entendu les députés du Nouveau parti démocratique dire qu'ils aiment le rapport Carter. Je voudrais citer les recommandations du rapport Carter que le présent budget met en œuvre. Une d'elles a trait à l'expansion de la capacité de production. Je cite:

S'il y a des goulots d'étranglement, on devra recourir à des mesures temporaires et précises pour contenir la demande dans les domaines en cause jusqu'à ce que la capacité de production ait augmenté... Il faut donc de bons indicateurs du degré d'utilisation de la capacité dans chaque secteur géographique et industriel de l'économie, des prévisions sérieuses sur les changements dans la capacité et la demande, des méthodes pour contrôler la demande globale qui permettent de varier le taux d'expansion sans l'enrayer, et des techniques de contrôle de la demande dans les secteurs particuliers de l'économie où se créent les goulots d'étranglement.

J'aimerais vous citer quelques lignes d'une autre partie du rapport qui a trait aux tarifs:

Ainsi, on pourrait recourir, dans certaines circonstances, à des réductions tarifaires sélectives pour introduire un élément de concurrence étrangère là où la concurrence nationale n'a pas réussi à enrayer la montée en flèche des salaires et des prix.

C'est précisément ce qu'on fait dans le budget à l'étude. Le ministre des Finances a fait preuve de sagesse en édifiant son budget sur